

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

15-05-2006 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le quinzième jour de mai deux mille six (2006) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Gilles Coutu, maire suppléant,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose et Richard Gilbert
conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain
Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Gilles Coutu, maire suppléant, demande un moment de recueillement.

M. Gille Coutu, maire suppléant, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

116-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

117-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 18 avril 2006.

ADOPTÉE

118-2006 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période d'avril 2006.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
946	Bell Canada	71.58 \$
947	Hydro-Québec	7,076.73 \$
948	Lanoue Philippe	150.00 \$
949	Malo Isabelle	150.00 \$
950	M.R.C. de Matawinie	1,400.00 \$

TOTAL : **8,848.31 \$**

Salaires	44,549.49 \$
R.E.E.R	3,038.74 \$
Frais de banque	120.00 \$
Remb. Capital & Int.	79,138.81 \$
Emprunt temporaire	\$

TOTAL : 126,847.04 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de mai 2006.

951	Pelletier Linda	75.53 \$
952	Bell Canada	885.33 \$
953	Hydro-Québec	1,220.90 \$
954	Lanoue Philippe	500.00 \$
955	Les Entreprises Nordikeau	634.85 \$
956	Ministère du Revenu du Québec	15,275.03 \$
957	Receveur Général du Canada	6,725.54 \$
958	Receveur Général du Canada	631.97 \$
959	Télus Mobilité	333.71 \$
960	Bell Canada	71.58 \$

TOTAL : 26,354.44 \$

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 15 MAI 2006

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
961	Atelier Ste-Emilie	460.10 \$
962	Atelier au Cœur du Bois	533.71 \$
963	Atelier JP inc.	10.70 \$
964	Bellerose Jean-Pierre	267.05 \$
965	Bellerose Réal Jr	11.95 \$
966	Bell Canada	101.63 \$
967	BLR Motorisé inc.	43.94 \$
968	C. Bazinet & Fils inc.	4,198.41 \$
969	Conseil de Développement	212.80 \$
970	Certilab	935.17 \$
971	Charette Jean-Pierre	217.37 \$
972	David Lyne	290.97 \$
973	Defoy Électrique inc.	63.26 \$
974	Électricien Robert Ménard	1,387.13 \$
975	Equip. Industriels Joliette	503.51 \$
976	Fabrique de St-Michel-des-Saints	575.13 \$
977	Fédération Québécoise	230.40 \$
978	Fédéral Commercial Métaux	575.13 \$
979	Félix Sécurité inc.	209.63 \$
980	Ferland Pascal	255.30 \$
981	Fleuriste St-Michel	57.51 \$
982	Fondation	2,875.63 \$
983	Fonds de l'information	54.00 \$
984	Garage Tellier & Fils	142.69 \$
985	Garage Marc Dorval enr.	134.70 \$
986	Généreux Construction inc.	3,824.58 \$

987	Gilles Boisvert	184.03 \$
988	Joliette Ford inc.	2,302.85 \$
989	Jos Nicoletti et Fils inc.	8,530.25 \$
990	La Source du sport	339.35 \$
991	L'Association des Pompiers St-Michel	405.00 \$
992	La Survivance	3,284.08 \$
993	Le Groupe Pétrolier Olco	6,507.32 \$
994	Les Bois Bellerose enr.	2,173.18 \$
995	Les Entreprises Nordikeau	537.74 \$
996	Les Entreprises B. Champagne	5,722.49 \$
997	Les Pneus Marchand inc.	507.38 \$
998	Les Pneus & Soudures M.B.	63.26 \$
999	Loisir et Sport Lanaudière	180.00 \$
1000	Marc Levasseur	20.93 \$
1001	M.C. Beauséjour & Richard	3,556.99 \$
1002	Mécanique Jecc Ltée	1,105.62 \$
1003	Michelin Amérique du Nord	1,681.22 \$
1004	M.R.C. de Matawinie	10,488.00 \$
1005	O'Resto	83.64 \$
1006	P.H. Vitres d'Autos	244.87 \$
1007	Picard Claude	510.00 \$
1008	Pisflanda	29.40 \$
1009	Pompage C. Gagnon	1,173.26 \$
1010	Portes de Garage Lapierre	103.52 \$
1011	Portes et Fenêtres Yvon Bordeleau	3,882.09 \$
1012	Postes Canada	132.46 \$
1013	Québec Linge	294.84 \$
1014	Rondeau Jean-Georges	103.52 \$
1015	Satelcom inc.	170.12 \$
1016	Techno Diésel inc.	964.28 \$
1017	Transport J. Barthe inc.	107.55 \$
1018	Univar Canada Ltée	203.51 \$
TOTAL :-		73,765.15 \$

REGLEMENT D'AQUEDUC

98	Les Services de Gestion SGT	6,158.38 \$
99	MGA Géoservices inc.	5,061.10 \$
<u>TOTAL :</u>		<u>11,219.48 \$</u>
1019	Petite Caisse (Camping)	200.00 \$
1020	Accessoire Outillage Ltée	652.05 \$
1021	Bell Canada	618.47 \$
1022	Biolab	89.72 \$
1023	Camping Québec	51.40 \$
1024	Club de Radio-Amateurs	338.76 \$
1025	Dépanneur R. Prud'Homme	387.30 \$
1026	EBI Environnement	9,643.74 \$
1027	Elite Technologies	1,016.82 \$
1028	Ethier Danny	41.50 \$
1029	Ethier Sébastien	1,161.88 \$
1030	Ferland Yanick	71.25 \$
1031	Génératrice Drummond	232.29 \$
1032	Gouger Guy	68.54 \$
1033	Hétu Jocelyn	30.25 \$
1034	Hydro-Québec	760.52 \$

1035	Joliette Ford inc.	21,628.90 \$
1036	Petite Caisse	635.21 \$
1037	Publications CCH Ltée	166.92 \$
1038	Réal Huot inc.	199.68 \$
1039	Thibault Rolland	89.24 \$
1040	Univar Canada Ltée	643.12 \$
TOTAL :-		38,727.56 \$

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

06-04-04	Fondation des Samarres – tournoi de golf.
06-04-17	Bibliothèque – assemblée générale 2006 .
06-04-19	Ministre des Affaires Municipales – semaine de la municipalité
06-04-24	A.P.L.T. – détérioration de sites sur les rives du Lac-Taureau
06-04-24	Ministère des Affaires Municipales – nouvelle présentation de l'information financière pour 2007.
06-04-25	Ministère de l'environnement – accusé réception pour audience publique route 131.
06-04-25	Patrice et Gino Pelletier – demande pour achat de terrain.
06-04-26	Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière – demande de commandite.
06-05-01	Stéphane Provost – demande d'arrêt Laforest et Ménard
06-05-03	Au coin du Dépannage inc – demande d'aide financière.
06-05-03	Ministre des Affaires Municipales – nouveau pacte financier.
06-05-03	Comtois Poupart – mise en service des réservoirs Manawan et Granger
06-05-04	F.Q.M. – réforme électorale
06-05-08	Comtois Poupart – expertise Salle J.M. Bellerose
06-05-08	Eric Tellier – autorisation pour installation au Mont-Trinité
06-05-08	Municipalité du Canton d'Orford – demande d'appui Parc du Mont-Orford
06-05-10	Résidence St-Michel-des-Sts inc. – demande de trottoir.
06-05-11	Association des propriétaires du domaine Lagrange – cueillette des vidanges.

119-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

référer demande de messieurs Pelletier à la Corp. Pr dév. Lac-Taureau. Concernant la demande de Patrice et Gino Pelletier pour l'achat d'une partie de terrain au Lac-Taureau, de référer la demande à la Corporation pour le Développement du Lac-Taureau pour analyse.

ADOPTÉE

120-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

panneaux d'arrêt 4 coins Laforest et Ménard D'acquiescer à la demande de Stéphane Provost pour l'installation de panneaux d'arrêt au quatre coins des rues Laforest et Ménard.

ADOPTÉE

121-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subv, 200\$ Coin du D'accorder une subvention de 200\$ pour le comptoir vestimentaire, payable
Dépannage. au Coin du Dépannage inc.

ADOPTÉE

122-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

opposition du monde **RÉSOLUTION D'OPPOSITION DU MONDE MUNICIPAL VIS-A-VIS**
mun. Vs projet de **DU PROJET DE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN**
réforme du mode de
scrutin

ATTENDU QUE les régions rurales contribuent de façon importante au développement économique, social et culturel du Québec;

ATTENDU QUE plusieurs régions sont aux prises avec des phénomènes inquiétants comme l'exode des jeunes et la dévitalisation des milieux et que ces problématiques exigent d'être dénoncées par des élus engagés dans leur communauté;

ATTENDU QUE pour être acceptable, toute proposition de réforme du mode de scrutin se doit d'intégrer les principes de la décentralisation et de l'occupation dynamiques du territoire;

ATTENDU QUE tout transfert de circonscriptions des régions rurales vers les grandes villes est inacceptable et que le découpage actuel des 125 circonscriptions électorales du Québec respecte essentiellement la réalité et les particularités régionales;

ATTENDU QUE des "députés de liste", élus à la proportionnelle, seraient plus redevables à leur parti qu'envers une population rattachée à un territoire et que ces derniers auraient une moins grande légitimité au plan local ce qui nuirait à l'actuel équilibre pour la défense des régions au Parlement;

ATTENDU QUE la réforme proposée se traduirait dans les faits par une perte de poids politique importante et irrécupérable pour les régions;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints juge inacceptable le projet de réforme du mode de scrutin proposé par le gouvernement.

EN CONSÉQUENCE,

QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints demande au gouvernement

DE conserver les 125 circonscriptions actuelles, en ajoutant toutefois 17 sièges de députés élus à la proportionnelle, soit un par région du Québec, selon la proposition formulée par la FQM.

QUE copie soit transmise au Premier ministre Jean Charest

ADOPTÉE

123-2006

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

installation d'un petit
cabanon par
Satelcom Internet

D'autoriser Eric Tellier de Satelcom Internet d'installer un petit cabanon de 4 X 8 X 8 au terrain du Mont-Trinité pour le bon fonctionnement d'internet et la téléphonie au coût de 50\$ par mois.

ADOPTÉE

124-2006

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'acquiescer à la demande de Résidence Saint-Michel-des-Saints inc., pour la construction d'un trottoir, rue Archambault, dont les modalités sont à définir après l'agrandissement de l'Auberge Tournesol.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par Richard Gilbert, conseiller, qu'à une prochaine assemblée le règlement suivant sera adopté:

RÈGLEMENT N° 496-2006

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 320-1992 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS ;

- afin de réduire la zone Cm-2 et en agrandissant la zone Communautaire «Com-1»;

129-2006

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

achat pick-up Ford

D'autoriser l'achat d'un camion pick-up Ford F-150, 2003, chez Joliette Ford inc., au coût total net de 21 820.\$ financé par le fonds de roulement et remboursable sur 5 ans à part égale en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011.

ADOPTÉE

130-2006

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

réparation terrains
rue Granger.

Conséquemment au demande de soumissions pour la réparation des terrains rue Granger suite au travaux d'aqueduc, d'autoriser l'engagement de Les Entreprises Jean-Pierre Bourque inc. Au prix total de 6 079.07\$

ADOPTÉE

131-2006

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter états fin.
OMH.

D'accepter les états financiers 2005 de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints

ADOPTÉE

132-2006

Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter rév. Du
budget de l'OMH.

D'accepter la révision du budget 2005 (06-02-02) de l'Office Municipale d'Habitation de Saint-Michel-des-Saints.

ADOPTÉE

133-2006

Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter le procès verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 3 mai 2006 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

134-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination Carole Morais au CCU Suivant la recommandation du CCU, le conseil nomme Mme Carole Morais nouveau membre au sein du CCU en remplacement de M. Jean-Paul Morin.

ADOPTÉE

135-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

refus dérogation de Y. Carbonneau, 280, de la Passe **Demande de dérogation mineure par M. Yves Carbonneau pour la propriété située au 280 chemin de la Passe. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de 1652.65p², ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Yves Carbonneau pour la propriété située au 280 chemin de la Passe. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment accessoire ayant une superficie de 1652.65p², ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage 320-1992.

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont déjà effectués;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués sans permis;

CONSIDÉRANT QUE le garage existant mesure 1232 p²

CONSIDÉRANT QU' une dérogation a déjà été accordée pour l'agrandissement de ce même bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le CCU désire éviter une prolifération des travaux sans permis;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation de M. Yves Carbonneau.

ADOPTÉE

136-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

proj. Construction C. Laurin **Étude d'un projet de construction de M. Christian Laurin dans la zone Va-4 (PIIA) (81 ch. Bordeleau), plus précisément sur le lot 1-440, bloc 1, dans le canton de Masson.**

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Christian Laurin dans la zone Va-4 (PIIA), lot 1-440, bloc 1, canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Laurin.

ADOPTÉE

137-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

proj. Construction V.
Benny et N.
Desrosiers

Étude d'un projet de construction de M. Vincent Benny et Mme Nathalie Desrosiers dans la zone Vb-4 (PIIA) (20 ch. des Cantonniers Nord), plus précisément sur le lot 1-449, bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Vincent Benny et Mme Nathalie Desrosiers dans la zone Vb-4 (PIIA), lot 1-449, bloc 1, canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Benny et Mme Desrosiers.

ADOPTÉE

138-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

proj. Construction
JM Brouillette

Étude d'un projet de construction de M. Jean-Marc Brouillette dans la zone Va-4 (PIIA) (chemin de la Péninsule), plus précisément sur le lot 1-429, bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction de M. Jean-Marc Brouillette dans la zone Va-4 (PIIA), lot 1-429, bloc 1, canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. Brouillette.

ADOPTÉE

139-2006 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

proj. Construction de
F. Roy et MC Nantel

Étude d'un projet de construction de M. François Roy et Mme Marie-Claude Nantel dans la zone Vb-4 (PIIA) (91, ch. des Cantonniers Sud), plus précisément sur le lot 1-461, bloc 1, dans le canton de Masson.

Le CCU a étudié le projet de construction de M. François Roy et Mme Marie-Claude Nantel dans la zone Vb-4 (PIIA), lot 1-461, bloc 1, canton de Masson.

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de M. François Roy et Mme Nantel

ADOPTÉE

144-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Engagement M. G. D'autoriser l'engagement de M. Gaétan Roy, au poste de chef patrouilleur au Parc-Régional du Lac-Taureau, selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures / semaine, au taux de 12.50\$ / heure, pour la période de mai à septembre 2006.

ADOPTÉE

145-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autoriser engagement pour divers poste au Parc Régional D'autoriser l'engagement pour divers emplois pour le Parc Régional du Lac-Taureau et Camping municipal (préposés à l'accueil et à l'information, patrouille, entretien, etc...), selon les besoins pour un nombre maximal de 40 heures / semaine, au taux de 10.27\$ / heure, pour la période de mai à septembre 2006. Le personnel nécessaire choisi par le coordonnateur du Parc Régional du Lac-Taureau et du Camping Municipal selon son évaluation parmi les personnes suivantes: Myriam Hamelin, Marielle Hamelin, Roxanne St-Georges, Keith Provost, Carol Nantel, Rebecca Mathieu Vaugeois, Lison Létourneau, Phillipe Joyal, Yves Bouchard, Yoland Sergerie, Carine Laliberté, Sylvie Chaumeron, Marie-Josée Bellerose, François Gravel, Michel Maheu, Ghislain Beaudry, France Gagnon, Claude Ferland.

ADOPTÉE

146-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

inscription à l'omnium des maires de la MRC D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires à l'omnium des maires de la M.R.C. de Matawinie qui se tiendra le 23 août 2006 à Saint-Donat. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

147-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

inscription au golf de la Chambre de Commerce. D'autoriser l'inscription d'un quatuor et soupers supplémentaires au tournoi de Golf de la Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie qui se tiendra le 22 août prochain. Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

148-2006 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

conciliation bancaire D'accepter la conciliation bancaire au 30 avril 2006.

ADOPTÉE

----- Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'avril 2006.

----- Le directeur général dépose la liste des banque de temps des employés municipaux au 8 mai 2006

149-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

pratique des Concernant le nettoyage des stationnements privés, avec ou sans pompiers sur terrains rémunération, effectué par les pompiers lors des pratiques mensuelles, le privés conseil, demande de cesser ce genre d'activité sur les propriétés privées. Le conseil autorise les pompiers à utiliser toutes les propriétés publiques pour le déroulement des activités lors des pratiques.

ADOPTÉE

150-2006 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'aviser Excavation Sylvain Rondeau inc., de ne pas laisser de camion dans le stationnement de la Salle J.M. Bellerose

ADOPTÉE

M. Gilles Coutu, maire suppléant, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

151-2006 Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire